

## **DEMANDE DE RÈGLEMENT DE PRESTATIONS**

# Incapacité de travail - Invalidité

### Adresse de correspondance **KLESIA Prévoyance**

Inca - Inva CS 73515 69482 Lyon Cedex 03 **T** 01 71 39 15 15 Lundi au vendredi 9 h - 18 h klesia.fr

Entreprise (raison sociale) :
Adresse: n° rue:
Code postal : Ville :
N° d'entreprise <sup>1</sup> : N° Siret :
N° de téléphone entreprise ou comptable :
Adresse email :
Nom et prénom : $\square$ M. $\square$ M <sup>me</sup>
Né(e) le :
Adresse: n° rue:
Code postal : Ville :
Nº de Séc. soc. ou d'un régime d'assurance obligatoire :
CDI entré(e) le :
CDD du : au
Saisonnier: OUI NON
Est toujours présent(e):  OUI NON
Date de rupture du contrat de travail : Motif :
Date de l'arrêt de travail : Portabilité : □OUI □NON
☐ Maladie ☐ Accident de travail ☐ Accident de trajet ☐ Accident de la vie privée ²
☐ Maternité ☐ Cure thermale ☐ Hospitalisation (joindre le bulletin d'hospitalisation)
Rechute (dans ce cas, l'assuré devra obligatoirement nous adresser un certificat médical)
Date de reprise d'activité : Mi-temps thérapeutique : □ OUI □ NON
Date de reprise d'activité.
Qualification à la date de l'arrêt de travail <sup>4</sup> :
□ Non cadre □ Assimilé cadre □ Cadre □ Cadre supérieur □ autre :
Taux d'activité avant l'arrêt de travail : depuis le :
Coefficient : depuis le :

- 1. Il s'agit du numéro figurant sur vos bordereaux de cotisations dans la rubrique « Référence
  - 2. Joindre un certificat médical précisant les circonstances de l'accident.
- 3. Rechute : nouvel arrêt survenant moins de 2 mois après la fin du précédent et ayant pour cause la même affection.
- 4. Indiquer la qualification: Ouvrier - Mensuel - Apprenti Travailleur à domicile - Agent de maîtrise assimilé cadre - Cadre -Cadre supérieur.
- **5.** Si l'arrêt se prolonge, nous informer des évolutions du salaire d'activité pour nous permettre d'actualiser le calcul.
- 6. KI ESIA se réserve le droit de demander les bulletins de salaire.

Indiquer le salaire mensuel d'activité pour la période d'arrêt de travail (salaire qu'aurait perçu le salarié s'il avait continué à travailler au cours du mois de survenance de l'arrêt de travail) 5:

	SALAIRE BRUT	SALAIRE NE I	
MONTANT TOTAL <sup>6</sup>			MOYENS KLESIA
	SALAIRE BRUT	SALAIRE NET	
Si l'assuré(e) a moins de 12 mois de présence, indiquer le <b>salaire</b> <b>mensuel d'embauche</b>			N ASSOCIATIOI
Date :		INTION OR ICATOIRE	PRESSIG
		ention obligatoire t signature de l'employeur*	19 - CRÉATION ET IMPRESSION ASSOCIATION DE
KLESIA Prévoyance Institution de prévoyance régie par le Code de la Sécurite s		document est envoyé par courrier	000.411/19

### **MENTION OBLIGATOIRE**

## JUSTIFICATIFS À FOURNIR POUR L'INDEMNISATION D'UN ARRÊT DE TRAVAIL

### Dans tous les cas

- Déclaration de l'arrêt de travail : fournir les informations figurant sur la demande de règlement de prestations.
- Adresser les bordereaux de Sécurité sociale (format papier, électronique ou Noémie), à partir du début de l'arrêt de travail.
- Fournir le RIB du destinataire du paiement (employeur ou assuré).

CAS PARTICULIERS	JUSTIFICATIFS COMPLÉMENTAIRES		
Rechute (nouvel arrêt survenant moins de 2 mois après la fin du précédent et ayant pour cause la même affection)	Certificat médical attestant de la rechute (en l'absence de précision sur l'existence d'une rechute, c'est la prestation la moins favorable qui sera appliquée)		
Reprise d'activité à temps partiel pour raison médicale (mi-temps thérapeutique)	Attestation de l'employeur mentionnant mois par mois, le salaire brut correspondant à l'activité à temps partiel (mi-temps thérapeutique) et celui qui aurait été versé en cas de travail à temps plein		
Existence d'allocations Pôle emploi ou autre organisme	Attestation de versement des allocations Pôle emploi		
Employeurs multiples	Photocopie de l'attestation de salaire pour le paiement des indemnités journalières (CERFA N° 11135*03)		
	Photocopie du certificat de travail précisant la date à laquelle a eu lieu la rupture, cette date devant tenir compte éventuellement des congés payés et préavis		
	Relevé d'identité bancaire de l'assuré		
Rupture de contrat de travail	Relevé de situation délivrés par Pôle emploi ou attestation de non perception de prestations de Pôle emploi		
	Attestation sur l'honneur de résidence fiscale à l'étranger si vous résidez fiscalement hors France et DOM		
Invalidité	Photocopie de la notification de la pension d'invalidité par la Sécurité sociale ou de la rente d'accident du travail		
	Justificatif du versement de la pension d'invalidité ainsi que l'attestation sur l'honneur de non reprise d'activité et de non perception d'un autre revenu		
	En cas de reprise d'activité partielle : attestation de salaire réellement versé et celui qui aurait été versé pour une activité à temps plein		
	En cas de rupture du contrat de travail : le relevé d'identité bancaire de l'assuré et l'avis d'imposition		
	Les attestations de versement des allocations de pôle emploi ou de tout autre organisme ou l'attestation sur l'honneur de non perception		
	Une copie recto verso de la carte d'identité en cours de validité		
	Attestation sur l'honneur de résidence fiscale à l'étranger si vous résidez fiscalement hors France et DOM		
Maladie de Longue Durée (Article L293)	Photocopie de la notification de la décision délivrée par la Sécurité Sociale.		